

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Evaluation d'Impact en santé du quartier prioritaire Air Bel à Marseille

« Action - Retour d'Expérience »

Ville de Marseille



1. La collectivité

Nom: Ville de Marseille

Adresse: 23, Rue Louis Astruc 13233 Marseille Cedex 20

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: <http://www.marseille.fr/>

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : Ville Santé OMS, Contrat Local de Santé

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 862 211 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Evaluation d'Impact en santé du quartier prioritaire Air Bel à Marseille

Contexte : Air-Bel est un quartier d'habitat social localisé à la limite ouest du 11^e arrondissement de Marseille, à l'est de la commune. Ce quartier fait l'objet d'un Projet de Renouvellement Urbain (PRU), dont les objectifs sont d'améliorer le cadre de vie de la population, de désenclaver et rendre plus attractif le quartier, mais aussi diversifier et améliorer la qualité des équipements.

La Ville de Marseille, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Paca et l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, a souhaité mettre en place une Evaluation d'Impact en Santé à Air Bel, afin de renforcer l'intégration de la dimension promotion de la santé dans le projet urbain.

L'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS Paca) a été retenu pour mettre en place cette Evaluation d'Impact en Santé, avec l'accompagnement de l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne Rhône-Alpes (ORS ARA).

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
PRSE

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : Objectifs

L'Evaluation d'Impact en Santé a été réalisée afin de :

- Déterminer les impacts positifs et négatifs de la création de la nouvelle voie de circulation sur la santé des habitants à l'aide d'informations scientifiques et contextuelles ;
- Proposer des recommandations pour maximiser les gains de santé et à limiter les impacts négatifs potentiels sur la santé.

Déterminants ciblés dans l'EIS

Huit grands déterminants ont été ciblés dans l'EIS et validés par le comité de pilotage : les mobilités actives et l'activité physique, les relations et la mixité sociale, l'accès aux équipements et activités économiques, le cadre de vie et les espaces verts, la sécurité et la tranquillité publique, la qualité de l'air extérieur, le bruit d'origine routière et le changement climatique.

Méthode

L'EIS a comporté plusieurs axes de travail complémentaires :

- La réalisation d'un portrait du quartier

L'ORS Paca a réalisé le portrait socio-sanitaire et environnemental du quartier Air Bel, intégrant des données sur les caractéristiques du territoire et de la population, l'offre de santé, l'état de santé de la population et les comportements de recours aux soins de la population. Ce portrait a été réalisé sur la base des indicateurs statistiques disponibles à l'échelle du quartier (si disponibles) issus de différents outils, dont SIRSéPACA (www.sirsepaca.org/) et Marseille Observation Santé (www.marseille-observation-sante.org/), mais aussi des documents transmis par les personnes ressources (participants au comité de suivi technique, acteurs du quartier). Ce portrait a permis de décrire la situation du quartier et de mettre en évidence les spécificités, points forts et faiblesses, et les grands enjeux actuels et à venir de ce quartier.

- La recherche de données probantes

Une recherche bibliographique a été effectuée par l'ORS Paca afin de :

- Documenter l'impact potentiel (positif et négatif) de la création et l'aménagement d'une nouvelle voie de circulation sur la santé de la population, par le biais des différents déterminants de la santé ciblés dans l'EIS ;

- Repérer les actions qui ont prouvé leur efficacité et susceptibles de maximiser les bénéfices et minimiser les risques potentiels de la création de la voie de circulation sur la santé des habitants.

Cette recherche a été réalisée dans des revues à comité de lecture de différentes disciplines (épidémiologie, santé publique, géographie, sociologie, urbanisme) et dans les rapports d'Évaluations d'Impact en Santé menées en France et à l'étranger.

Dix fiches synthétiques de données probantes ont été rédigées suite à cette recherche bibliographique, sur les déterminants ciblés dans l'EIS.

- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec des acteurs ressources et habitants du quartier.

Des entretiens qualitatifs ont été réalisés afin de recueillir les opinions des acteurs sur la situation du quartier, ses principales problématiques et ressources, mais aussi le vécu des habitants sur la vie quotidienne à Air Bel. Ils visaient également à identifier les préoccupations et besoins de la population. Deux guides d'entretien ont été rédigés (un pour les acteurs et un pour les habitants).

Treize entretiens individuels ont été réalisés en face à face avec des acteurs ressources (Préfecture, Politique de la Ville, Centre Social, école élémentaire, Point Ecoute Santé, PMI, micro-crèches, infirmière libérale, conseillère sociale et familiale Erilia, Associations de locataires, Commissariat du 11e arrondissement) et 5 avec des habitants du quartier.

Résultats

A l'issue de l'EIS, l'ORS Paca a élaboré différentes propositions de recommandations à partir des connaissances scientifiques, qui ont été discutées en comité de suivi technique et validées en Comité de Pilotage. Ainsi, 15 axes de recommandations ont été formulés et déclinés en 57 préconisations. Tous les déterminants ciblés dans l'EIS ont fait l'objet d'au moins un axe de recommandations.

Exemple de résultats sur la thématique « Mobilités actives, activité physique »

Axe 1. Mettre en place des aménagements pour les piétons, décliné en 3 préconisations

1.1 Sécuriser les espaces dédiés aux piétons

Exemples d'actions possibles :

- Séparer le trafic motorisé des espaces piétons à l'aide de barrières physiques efficaces ;
- Installer des dispositifs empêchant l'accès des deux-roues aux espaces piétons et au parc public.

1.2 Aménager des trottoirs sécurisés et confortables

Exemples d'actions possibles :

- Prévoir des trottoirs larges et continus ;
- Eviter les espaces partagés entre les piétons et les cyclistes ;
- Eviter les revêtements irréguliers et glissants, les marches, trottoirs non abaissés, les obstacles sur les trottoirs, les rampes très inclinées.

1.3 Disposer du mobilier urbain le long des voies de circulation et dans les espaces publics

Exemples d'actions possibles :

- Prévoir du mobilier de repos à intervalles réguliers, avec une ergonomie adaptée aux seniors et aux personnes avec un handicap ;
- Disposer des poubelles anti-rats, limitant la prolifération des nuisibles ;

- Installer des éclairages, permettant de voir à une distance minimale de 20 mètres, en s'assurant de ne pas engendrer de nuisances pour les riverains ;
- Veiller à placer le mobilier et les éclairages de façon à ne pas créer d'obstacle pour les piétons et à ne pas masquer la visibilité des piétons et des automobilistes ;
- Choisir du mobilier résistant au vieillissement et vandalisme.

Résultats attendus ou observés de l'action :

- Intégrer la dimension santé dans le cadre du projet de renouvellement urbain afin de réduire les inégalités sociales territoriales de santé ;
- Développer une culture commune autour de la promotion de la santé (habitants, élus, urbanistes...) à travers l'expérimentation d'une démarche d'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS).

Populations "cibles" de l'action : La population cible était constituée des habitants et usagers du quartier Air Bel (environ 6 000 habitants).

Il a été décidé de porter une attention particulière à certains groupes de population particulièrement vulnérables : les enfants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les familles fragilisées (familles monoparentales et familles nombreuses), les personnes au chômage et en situation de grande précarité.

Facteurs de réussite de l'action :

- La mobilisation de nombreux acteurs de terrain et d'institutions dans la démarche (suivi, participation aux entretiens...) ;
- La richesse des échanges et réflexions entre les acteurs issus de différents secteurs, au service du projet urbain et des habitants ;
- L'accompagnement méthodologique : bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'autres EIS.

Label : PRSE

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : plus de 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2018

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Suivi de la mise en œuvre des recommandations :

- Suivi à court-terme : évaluation de la prise en compte des recommandations dans le document cadre du projet urbain
- Suivi sur le moyen et long-terme : évaluation de la mise en œuvre des recommandations (dans quelle mesure les recommandations prévues dans le projet urbain ont effectivement été appliquées à Air Bel et est-ce que leur mise en œuvre est satisfaisante).

Thématique(s) :

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE

Mots-clefs : urbanisme favorable à la santé, aménagement du territoire, intersectorialité, aide à la décision, promotion de la santé

3. Montage

Gouvernance : Deux instances de suivi et de pilotage ont été mises en place dans le cadre de l'EIS Air Bel :

- Un comité technique qui s'est réuni à 5 reprises (suivi technique et discussions sur la méthode)
- Un comité de pilotage qui s'est réuni à 2 reprises (validation politique)

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) privé(s)
 - Cabinet d'urbanistes en charge du projet urbain (Urban Act)
 - Bailleurs sociaux (Erilia, Logirem, Unicil)
- Partenaire(s) associatif(s)
 - Atmosud
- Partenaire(s) public(s)
 - Collectivités (techniciens et élus Ville de Marseille, Mairie des 11/12e arrondissements, Métropole Aix-Marseille-Provence)
 - Institutions : Agence Régionale de Santé Paca, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Opérateur(s)
 - Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (avec l'accompagnement méthodologique de l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes)
- Autres partenaires, y compris internationaux
 - GIP Marseille Rénovation Urbaine
 - Représentants d'habitants (Centre social Air Bel, CIQ la Parette, Conseil citoyen)

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*